

Initiation au dressage de chiens de troupeaux

Pays de Lamastre

Crédit : Activité (@Bergers des chaupous)



Vous avez un chiot, vous êtes agriculteur ou berger, vous voulez éduquer votre chien au troupeau ou régler des problèmes dans votre utilisation à la ferme, que ce soit sur des vaches, chèvres, brebis.

Infos pratiques

Catégorie : Loisirs

Description

Chien de berger : comment l'éduquer ?, Pourquoi s'en passer ?

Vous avez un chiot de race bergère, vous êtes éleveur ou berger, vous voulez éduquer votre chien au troupeau ou régler des problèmes dans votre utilisation à la ferme que ce soit sur des vaches, chèvres, brebis etc. Nous aborderons les bases de l'éducation d'un chien de troupeaux. Nous mettrons les chiens aux troupeaux dans de bonnes conditions (brebis) Inscription obligatoire.

Pourquoi ? pour comprendre votre chien et vous faire comprendre, tester ses aptitudes.

Pour qui ? des éleveurs et bergers

Par qui ? Nicolas Fournier, éleveur de brebis, 8 ans d'alpage comme berger, éleveur et dresseur.

Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 01/01 au 31/12 tous les jours.

Séances sur rendez-vous.

Tarifs:

Adulte : 30 € (Tarif cours collectifs: 30€

Tarif cours individuel: 60€).

Modes de paiement:

Carte bancaire/crédit, Chèque, Espèces

Services:

Animaux acceptés

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays de Lamastre le 17/07/2026

Contact

165, chemin des Chaupous

lieu dit les chaupous